

# Fiche de données de sécurité

page: 1/15

BASF Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

#### 1. Identification

Identificateur de produit

# Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: additif(s) pour l'alimentation animale

# Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY
Operating Division Nutrition and Health

Téléphone: +49 621 60-48434

adresse E-Mail: EN-global-safety-data@basf.com

# Numéro d'appel d'urgence

International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

# 2. Identification des dangers

## Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Acute Tox. 5 (par voie orale) Skin Corr./Irrit. 3

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Repr. 1B (foetus) Aquatic Acute 3 Aquatic Chronic 3

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

# Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System (GHS) / Système Général Harmonisé (SGH)

#### Pictogramme:



#### Mention d'avertissement:

Danger

## Mention de Danger:

H316 Provoque une légère irritation cutanée.
H303 Peut être nocif en cas d'ingestion.
H360 Susceptible de nuire au foetus.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

#### Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de

protection des yeux ou du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

#### Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

# Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

#### Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

#### **Autres dangers**

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Sous forme finement divisée possibilité d'auto-inflammation.

# 3. Composition/informations sur les composants

#### **Substances**

Pas applicable

# Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de : propionate de rétinyle

stabilisé avec: 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Composants dangereux (GHS)

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

propionate de rétinyle

Teneur (W/W): >= 75 % - <= 100 Acute Tox. 5 (par voie orale)

% Skin Corr./Irrit. 3 Numéro CAS: 7069-42-3 Repr. 1B (foetus) Numéro-CE: 230-363-2 Aquatic Chronic 4

H316, H303, H360, H413

2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Teneur (W/W): >= 1 % - < 3 % Aquatic Acute 1 Numéro CAS: 128-37-0 Aquatic Chronic 1 Numéro-CE: 204-881-4 Facteur M - chronique: 1

H400, H410

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

#### 4. Premiers secours

#### **Description des premiers secours**

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.

Après contact avec les yeux:

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

# Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

vapeurs nocives, oxydes de carbone

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie. Dégagement de fumées/brouillard.

#### Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

# Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec un matériau absorbant (p.ex. sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure). Après avoir introduit le produit dans des conteneurs, recouvrir immédiatement avec de l'eau.

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminer de façon sûre.

# 7. Manipulation et stockage

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter la formation d'aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Avant le prélèvement de produit à partir d'un emballage, il faut s'assurer qu'il ne contient pas de produit cristallisé. Veiller à une aspiration/ventilation appropriée sur les équipements de transformation

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Risque d'auto-inflammation lorsque une grande surface se forme par dispersion fine. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminer de façon sûre.

# Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des agents oxydants.

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais. Protéger de l'air. Protéger de l'effet de la lumière. Conserver sous couverture d'azote.

# Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

128-37-0: 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

#### Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

#### Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

#### Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter toute exposition des femmes en début de grossesse. Pour les femmes enceintes, éviter absolument l'inhalation ainsi que le contact avec la peau. Éviter le contact avec la peau. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide Couleur: jaune

Odeur: semblable à une noix

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

Valeur du pH:

La substance/ le mélange est non

soluble (dans l'eau)

Point de fusion: < 20 °C

Point d'ébullition:

Ne peut être déterminé, la substance/le produit se

décomposant.

Point d'éclair: 161,0 °C (ISO 2719)

Vitesse d'évaporation:

Pas de données disponibles.

Inflammabilité: difficilement inflammable(s)

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Température d'auto-inflammation: 291 °C (DIN EN 14522)

Pression de vapeur: < 1 hPa

(20 °C)

Densité: 0,94 g/cm3

(20 °C)

densité de vapeur relative (air): > 1

Plus lourd que l'air.

Solubilité dans l'eau: difficilement soluble

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Auto-inflammabilité: température: 291 °C (Méthode: Directive 92/69/CEE,

A.15)

Décomposition thermique: >= 165 °C (DSC (DIN 51007))

Viscosité dynamique:

Pas de données disponibles.

Viscosité, cinématique:

Pas de données disponibles.

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

#### **Autres informations**

Aptitude à l'auto-échauffement: Pas applicable, le produit est

un liquide

SADT: > 75 °C

Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)

Répartition La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

granulométrique: forme non solide ou sous forme de granulé.

# 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

métaux:

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

# Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

# Possibilité de réactions dangereuses

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Sous forme finement divisée possibilité d'auto-inflammation.

#### Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

#### Matières incompatibles

Produits à éviter: agent d'oxydation

# Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

# 11. Informations toxicologiques

#### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement toxique après ingestion unique.

Données relatives à : propionate de rétinyle

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg (test BASF)

Aucune mortalité n'a été constatée.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

\_\_\_\_\_\_

#### **Irritation**

Evaluation de l'effet irritant:

Le contact avec la peau entraine une légère irritation. Non-irritant pour les yeux.

Données relatives à : propionate de rétinyle

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Non-irritant pour les yeux.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

\_\_\_\_\_

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données relatives à : propionate de rétinvle

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: non sensibilisant (Ligne directrice 406 de l'OCDE)

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: non sensibilisant (similaire à la directive 406 de l'OCDE)

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : propionate de rétinyle

Evaluation du caractère mutagène:

Dans la majorité des essais réalisés (bactéries/micro-organismes/cultures cellulaires) un effet mutagène n'a pu être démontré. Un tel effet n'a pas non plus été observé en expérimentation animale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

.....

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : propionate de rétinyle

Evaluation du caractère cancérogène:

Pas de données exploitables disponibles sur l'effet cancérigène.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

.....

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Dans les essais réalisés sur animaux la substance a eu un effet néfaste sur le développement/tératogène.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Dans les essais réalisés sur animaux la substance a eu un effet néfaste sur le développement/tératogène. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Données relatives à : propionate de rétinyle Evaluation du caractère tératogène:

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

De grandes quantités peuvent causer des lésions spécifiques aux organes suite à l'exposition répétée.

Données relatives à : propionate de rétinyle

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

De grandes quantités peuvent causer des lésions spécifiques aux organes suite à l'exposition répétée.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Les résultats de tests sur animaux montrent que la substance peut, après ingestion répétée de grandes quantités, provoquer des lésions hépatiques.

\_\_\_\_\_

#### Danger par aspiration

Pas de données disponibles.

#### Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

# 12. Informations écologiques

#### **Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL0 (96 h) >= 0,57 mg/l, Brachydanio rerio (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Seule une concentration limite a été testée (LIMIT-Test).

\_\_\_\_\_

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Invertébrés aquatiques:

EC0 (48 h) 0,48 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Données relatives à : propionate de rétinyle

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)
L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé.
L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

-----

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 0,40 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Directive 92/69/CEE, C.3, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

-----

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol Microorganismes/Effet sur la boue activée:

EC0 (3 h) 1.000 mg/l, boue activée (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aérobie)

Données relatives à : propionate de rétinyle

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (3 h) > 1.000 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aérobie) L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

-----

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,316 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

-----

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles.

#### Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). Difficilement biodégradable.

Données relatives à : propionate de rétinyle

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

S'élimine moyennement/partiellement par biodégradation. Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). S'élimine moyennement/partiellement par biodégradation.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). Difficilement biodégradable.

-----

# Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Le produit contient des composants présentant un potentiel de bioaccumulation.

Données relatives à : propionate de rétinyle Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol Evaluation du potentiel de bioaccumulation: Possibilité d'accumulation dans des organismes.

-----

#### Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

Données relatives à : propionate de rétinyle

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: Pas de données disponibles.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

,

#### Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

# Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le produit n'a pas été testé. Les indications sur la distribution et la persiste dans l'environnement sont déduites des propriétés des différents constituants.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

# 14. Informations relatives au transport

# **Transport terrestre**

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

**ADR** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu

**RID** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

### Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

**Transport maritime** 

Sea transport

**IMDG IMDG** 

page: 14/15

Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Not classified as a dangerous good under Produit non dangereux au sens des réglementations de transport transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number: Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable Nations unies: name: Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable le transport: class(es): Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement:

hazards: Aucun connu

Special precautions None known

for user

#### Transport aérien

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

# Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number: Not applicable

Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Nations unies: name:

Transport hazard Classe(s) de danger pour Pas applicable

Not applicable le transport: class(es):

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Pas applicable Environmental Not applicable Dangers pour l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Special precautions None known Aucun connu for user prendre par l'utilisateur

Maritime transport in bulk according to conformément aux instruments de l'OMI **IMO** instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu. Maritime transport in bulk is not intended.

# 15. Informations relatives à la réglementation

Transport maritime en vrac

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

# 16. Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

page: 15/15

Fiche de données de sécurité selon la 4ème révision du SGH des Nations Unies

Date / mise à jour le: 24.10.2022 Version: 1.0

Produit: Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

(ID Nr. 30041062/SDS\_GEN\_00/FR)

date d'impression 23.10.2025

Texte intégral des classifications, des symboles de danger et des mentions de danger, si mentionnés dans la rubrique 2 ou 3 :

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée Repr. Toxicité pour la reproduction

Aquatic Acute

Aquatic Chronic

H316

H303

H360

Danger pour le milieu aquatique - aigu

Danger pour le milieu aquatique - chronique

Provoque une légère irritation cutanée.

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Susceptible de nuire au foetus.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.